



# **Projet d'établissement 2020-2024**

## **Collège Victor HUGO BESANCON**

## Préambule

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau de l'établissement public local d'enseignement (EPL), les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. Dans le cadre de l'autonomie reconnue aux EPL, le projet d'établissement exprime et met en cohérence les choix pédagogiques et éducatifs pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Celui-ci peut d'ailleurs conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques.

Rappel des axes du projet académique

AXE 1

– Assurer un parcours de réussite à chaque élève

AXE 2

– Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques

AXE 3

– Favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l'éducation

# SOMMAIRE

|   |   |
|---|---|
| RÔLE DU PROJET D'ETABLISSEMENT.....             | 4 |
| L'ORGANISATION DU COLLEGE VICTOR HUGO .....     | 5 |
| L'IDENTITE DU COLLEGE VICTOR HUGO .....         | 7 |
| BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2015-2018 ..... | 8 |
| OBJECTIFS 2020-2024 .....                       | 9 |

# RÔLE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers des objectifs communs. Il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs des enseignants et de chaque acteur de la vie de l'établissement, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Il se doit de conjuguer trois exigences complémentaires :

- L'expression de la volonté collective de notre communauté éducative
- L'expression des attentes, espoirs et volontés d'adaptation de l'établissement
- L'expression des choix de l'établissement dans le respect des orientations définies par les politiques éducatives nationales et académiques.

Notre objectif est donc de concevoir un document clair et concis devant donner les lignes à suivre, une « feuille de route » pour les quatre prochaines années.

La démarche de projet mise en œuvre s'appuie sur :

- Le diagnostic
- La définition des axes du projet
- L'élaboration d'un programme d'action
- L'évaluation

Ce document est le résultat d'une réflexion de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ont été proposées dans le cadre des groupes de travail réunis durant l'année 2020-2021.

Rappel des dates clés pour l'élaboration de ce projet :

- septembre 2018 : éléments de diagnostic et défis à relever
- 2019 : phase de diagnostic jusqu'au dialogue de gestion du 11 juin 2019
- 14 décembre 2020 : réunion du conseil pédagogique (élaboration du contrat d'objectifs tripartite)
- 12 janvier 2021 : réunion du conseil pédagogique (formalisation du contrat d'objectifs tripartite)
- 28 janvier 2021 : validation du contrat d'objectifs en Conseil d'Administration
- 10 mai 2021 : réunion n°1 des groupes de travail (enseignants, agents, personnels de vie scolaire, parents, élèves) sur l'élaboration du projet d'établissement
- 17 juin 2021 : réunion n°2 des groupes de travail (enseignants, agents, personnels de vie scolaire, parents, élèves) sur l'élaboration du projet d'établissement
- fin juin 2021 : synthèse des travaux des différents groupes de travail
- 5 juillet 2021 : temps de travail collectif (finalisation des objectifs et actions)
- 6 juillet 2021 : validation du projet d'établissement en Conseil Pédagogique
- septembre 2021 : validation du projet d'établissement en Conseil d'Administration

Chaque année, il appartiendra à l'équipe de direction de présenter au conseil d'administration un rapport annuel faisant état de la mise en œuvre du projet, évaluant les actions entreprises et signalant les adaptations nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

# L'ORGANISATION DU COLLEGE VICTOR HUGO

Situé en plein cœur du centre-ville de Besançon (la « Boucle »), le collège Victor HUGO a marqué l'histoire du développement de l'école à Besançon. Il incarne à lui seul l'évolution du système éducatif au cours de l'histoire : il fut tour à tour collège municipal au XVIème siècle, collège jésuite aux XVII et XVIIIème siècles, école centrale sous la Révolution Française, lycée impérial (1 des 12 premiers lycées impériaux créés par Napoléon Bonaparte par la loi du 11 floréal de l'an X), collège Royal sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, à nouveau lycée impérial lors du Second Empire, puis redevenu lycée à la guerre de 1870 et enfin collège uniquement en 1980. Il fut totalement restructuré durant les années 1990 et les bâtiments sont classés aux Monuments Historiques depuis 1996.

La situation du collège lui permet de bénéficier de la présence de nombreuses infrastructures publiques et associatives avec lesquelles nous développons des partenariats multiples : Conservatoire à Rayonnement Régional, Centre de Linguistique Appliquée, Université Ouverte, Ligue régionale de Basket, club du Racing (Football), Besançon Université Club (escrime), CAUE, Musée des Beaux-arts, Scène Nationale, Police Municipale, ADDSEA, Maisons de quartier, ANPAA, SOLEA, ....

## Les élèves

Si l'établissement a longtemps préfiguré l'établissement de centre-ville accueillant une population d'élèves socialement privilégiés ou boursiers pressentis pour leur potentiel scolaire, ce n'est plus le cas. La sociologie des élèves s'est fortement diversifiée et l'établissement accueille désormais une population d'élèves présentant une grande diversité d'origine socio-économique et présentant une très forte hétérogénéité des besoins.

A cette rentrée 2020, les indicateurs sociaux de l'établissement se présentent comme suit (sources : APAE du 13 décembre 2020) :

- Cadres supérieurs et enseignants : 32,7% (20,3% pour le département du 25)
- Cadres moyens : 10% (13,2% pour le département du 25)
- Employés, artisans, commerçants et agriculteurs : 22% (22,8% pour 25)
- Ouvriers et inactifs : 35,3% (42,8% pour le département)
- PCS non précisées : 0% (0,9 pour le département)

La part d'élèves boursiers s'élève à 34,2% de l'effectif total de l'établissement (24% pour le département du Doubs).

En 2020-21, nous recensons 42 nationalités différentes parmi nos élèves, s'accompagnant d'une forte diversité linguistique.

L'établissement accueille 1009 élèves (au 14 décembre 2020) répartis de la manière suivante :

|       | Nombre de classes | Nombre d'élèves | Dont CHAM | Dont ULIS | Dont UPE2A | Dont pôle basket |
|-------|-------------------|-----------------|-----------|-----------|------------|------------------|
| 6ème  | 8                 | 230             | 30        |           | 2          |                  |
| 5ème  | 9                 | 250             | 30        | 4         | 8          | 1                |
| 4ème  | 9                 | 261             | 27        | 5         | 7          | 12               |
| 3ème  | 9                 | 268             | 30        | 2         | 6          | 12               |
| TOTAL | 35                | 1009            | 117       | 11        | 23         | 25               |

## **Les personnels**

En 2020-21, l'équipe éducative du collège est constituée de la façon suivante :

- 75 personnels enseignants
- 17 personnels de vie scolaire (2 CPE et 15 AED)
- 6 AESH
- 4 AED en préprofessionnalisation (futurs professeurs)
- 1 service civique
- 7 personnels administratifs
- 6 personnels de santé (3 infirmières, 1 assistante sociale, 1 médecin scolaire) et d'orientation (1 psychologue de l'éducation nationale)
- 22 personnels de service (restauration, entretien, accueil, laboratoire, maintenance)

# L'IDENTITE DU COLLEGE VICTOR HUGO

Le collège a développé un certain nombre de particularités pédagogiques qui lui confèrent une identité propre :

- Dispositif ULIS TFA (troubles des fonctions auditives)
- Dispositif UPE2A (élèves allophones)
- Diversité importante de langues vivantes 2 : allemand (bilangue dès la 6<sup>ème</sup>), espagnol, italien, russe
- Parcours européen Espagnol en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- Classes à horaires aménagés Musique et Danse (CHAM/D) à tous les niveaux, ouverture d'une CHAD spécifique en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2021
- Classes à horaires aménagés Football, Escrime
- Implantation du pôle espoir régional Basket
- Présence d'un internat de 42 places
- Prévision d'ouverture : section sportive escrime, football

Les valeurs que nous souhaitons promouvoir au collège :

## RESPECT

Le respect permet de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités de l'autre, ses différences et ses droits pour ainsi vivre au sein d'une convivialité saine fondée sur des normes et des institutions.

## BIEN-ÊTRE

Le bonheur à l'école est un paramètre déterminant tant pour la réussite des élèves que pour l'épanouissement des personnels. Tous les aspects de la santé, du bien-être, de la convivialité participent au bien vivre ensemble et favorisent l'épanouissement de tous.

## RÉUSSITE

Chaque personne est unique et porte des qualités humaines et des talents qui ne demandent qu'à se déployer. L'envie de réussir traduit l'habileté, l'énergie et la volonté que l'on va mettre pour atteindre ses objectifs. L'école est là pour pouvoir accompagner l'élève au sommet de ses capacités.

# BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2015-2018

Rappel du contrat d'objectifs 2015-2018

| <b>OBJECTIF N°1 Conforter la réussite des élèves et une orientation ambitieuse</b>  |   |  |
|---|---|--|
| <b>Indicateurs retenus</b>  |   |  |
| <b>Dénomination</b>   | <b>Valeur constatée année N</b>                                     | <b>Valeur cible année N+3</b>                          |
| <u>Indicateur 1</u><br><b>Taux d'accès 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> GT</b>   | 73 %  | 82 %   |
| <u>Indicateur 2</u><br><b>Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées</b>                    | <b>+ 20</b><br>(Pour information => DGP :<br>N : 17,6 / N+2 : 14,2) | <b>Ecart égal au niveau académique constaté</b><br>⇒ 8 |
| <u>Indicateur 3</u><br><b>Nombre d'actions conduites dans le cadre de la liaison école-collège</b>                            | 2   | 4  |
| <u>Indicateur 4</u><br><b>Palier de maturation de l'EPLÉ sur le numérique éducatif (Indicateur ENOE)</b>                      | Indicateur usage de l'ENT : 0,3                                     | Moyenne académique, soit 9                             |
| <b>OBJECTIF N°2 Renforcer la qualité de l'accueil des usagers et du vivre ensemble</b>  |   |  |
| <b>Indicateurs retenus</b>  |   |  |
| <b>Dénomination</b>   | <b>Valeur constatée année N</b>                                     | <b>Valeur cible année N+3</b>                          |
| <u>Indicateur 1</u><br><b>Enquête de satisfaction concernant l'accueil et l'hébergement au collège : taux de satisfaction</b> | /   | 80% dans chaque item                                   |
| <u>Indicateur 2</u><br><b>Nombre d'actions initiées par le conseil de vie collégienne (CVC)</b>                               | /   | 3  |
| <u>Indicateur 3</u><br><b>Nombre de conventions signées dans le cadre des mesures de responsabilisation</b>                   | /   | 5  |

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2020-2024

Le projet d'établissement 2020-2024 s'appuie sur le contrat d'objectifs tripartite validé lors du CA du 28 janvier 2021.

Les trois objectifs suivants ont été retenus dans le contrat d'objectifs :

OBJECTIF 1 : mieux répondre aux besoins éducatif et pédagogique de chacun de nos élèves

Leviers d'actions à utiliser :

- Mettre en place un plan de formation/Accompagnement des personnels pour faire évoluer les pratiques, notamment dans la prise en charge de l'hétérogénéité des besoins.
- Optimiser l'efficacité des dispositifs (Devoirs Faits, devoirs non faits, tutorat...) et renforcer l'action des partenaires extérieurs,
- Développer l'entraide, la coopération entre pairs (élèves, personnels),
- Développer l'usage du numérique éducatif.

OBJECTIF 2 : faire du renforcement de la maîtrise du français un objectif prioritaire de toute la communauté éducative

Leviers d'actions à utiliser :

- Organiser la contribution de chaque discipline, pour chaque niveau (tous mobilisés)
- Prendre systématiquement en compte la maîtrise de la langue française dans l'évaluation
- Promouvoir la lecture : 1/4h lecture (quelles améliorations possibles ?), concours, interventions
- Faire de cet enjeu l'objectif opérationnel des liaisons (écoles-collège et collège-lycée)
- Harmoniser les pratiques.

OBJECTIF 3 : améliorer le climat scolaire

Leviers d'actions à utiliser :

- Proposer un projet collectif et développer le sentiment d'appartenance
- Fédérer autour de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du collège
- Mettre en place des classes à projets en 4ème
- Conduire des actions de prévention spécifiques
- Favoriser l'émergence des compétences psycho-sociales des élèves : autonomie, respect, responsabilisation

Dans le projet d'établissement, il s'agit donc de décliner chacun de ces axes en actions à conduire durant la période 2020-2024.

**OBJECTIF 1 : MIEUX REpondre AUX BESOINS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE CHACUN DE NOS ELEVES**

LEVIER N°1 : encourager l'évolution des pratiques pédagogiques

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de personnels formés au travail coopératif et à la différenciation pédagogique</p> <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs Faits</p>   |
|         |        | <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs non Faits</p> <p>Nombre de tutorats entre élèves relevés</p>   |
|         |        | <p>Note moyenne écrit au DNB : valeur ajoutée par rapport aux valeurs académiques</p> <p>Ecart entre les CSP</p> <p>Valeur ajoutée taux d'accès 6-3<sup>ème</sup> par rapport aux taux académiques</p> |
|         |        |  |
|         |        |  |

**OBJECTIF 1 : MIEUX REpondre AUX BESOINS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE CHACUN DE NOS ELEVES**

LEVIER N°2 : optimiser l'efficacité des dispositifs existants et renforcer l'action des partenaires extérieurs

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI  |
|---------|--------|---|
|         |        | <p>Nombre de personnels formés au travail coopératif et à la différenciation pédagogique</p> <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs Faits</p>  |
|         |        | <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs non Faits</p> <p>Nombre de tutorats entre élèves relevés</p>  |
|         |        | <p>Note moyenne écrit au DNB : valeur ajoutée par rapport aux valeurs académiques</p> <p>Ecart entre les CSP</p> <p>Valeur ajoutée taux d'accès 6-3<sup>ème</sup> par rapport aux taux académique</p> |
|         |        |   |
|         |        |   |

**OBJECTIF 1 : MIEUX REpondre AUX BESOINS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE CHACUN DE NOS ELEVES**

LEVIER N°3 : Développer l'entraide et la coopération

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI  |
|---------|--------|---|
|         |        | <p>Nombre de personnels formés au travail coopératif et à la différenciation pédagogique</p> <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs Faits</p>  |
|         |        | <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs non Faits</p> <p>Nombre de tutorats entre élèves relevés</p>  |
|         |        | <p>Note moyenne écrit au DNB : valeur ajoutée par rapport aux valeurs académiques</p> <p>Ecart entre les CSP</p> <p>Valeur ajoutée taux d'accès 6-3<sup>ème</sup> par rapport aux taux académique</p> |
|         |        |   |
|         |        |   |

**OBJECTIF 1 : MIEUX REpondre AUX BESOINS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE CHACUN DE NOS ELEVES**

LEVIER N°4 : Développer l'usage du numérique éducatif

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI  |
|---------|--------|---|
|         |        | <p>Nombre de personnels formés au travail coopératif et à la différenciation pédagogique</p> <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs Faits</p>  |
|         |        | <p>Nombre d'élèves participants à Devoirs non Faits</p> <p>Nombre de tutorats entre élèves relevés</p>  |
|         |        | <p>Note moyenne écrit au DNB : valeur ajoutée par rapport aux valeurs académiques</p> <p>Ecart entre les CSP</p> <p>Valeur ajoutée taux d'accès 6-3<sup>ème</sup> par rapport aux taux académique</p> |
|         |        |   |
|         |        |   |

**OBJECTIF 2 : FAIRE DU RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU FRANÇAIS UN OBJECTIF PRIORITAIRE DE TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

LEVIER N°1 : Organiser la contribution de chaque discipline, pour chaque niveau

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Moyenne à l'épreuve écrite de français</p> <p>Moyenne à l'épreuve orale du DNB</p>                      |
|         |        | <p>Nombre de projets de liaison école-collège-lycée autour de cet enjeu</p>                                |
|         |        | <p>Nombre de projets interdisciplinaires : français + autres</p> <p>Livres prêtés par le CDI/ élève/an</p> |
|         |        |  |
|         |        |  |

**OBJECTIF 2 : FAIRE DU RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU FRANÇAIS UN OBJECTIF PRIORITAIRE DE TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

LEVIER N°2 : Promouvoir la lecture

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Moyenne à l'épreuve écrite de français</p> <p>Moyenne à l'épreuve orale du DNB</p>                      |
|         |        | <p>Nombre de projets de liaison école-collège-lycée autour de cet enjeu</p>                                |
|         |        | <p>Nombre de projets interdisciplinaires : français + autres</p> <p>Livres prêtés par le CDI/ élève/an</p> |
|         |        |  |
|         |        |  |

**OBJECTIF 2 : FAIRE DU RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU FRANÇAIS UN OBJECTIF PRIORITAIRE DE TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

LEVIER N°3 : Faire de cet enjeu l'objectif opérationnel des liaisons (écoles-collège et collège-lycée)

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | Moyenne à l'épreuve écrite de français                               |
|         |        | Moyenne à l'épreuve orale du DNB                                     |
|         |        | Nombre de projets de liaison école-collège-lycée autour de cet enjeu |
|         |        | Nombre de projets interdisciplinaires : français + autres            |
|         |        | Livres prêtés par le CDI/ élève/an                                   |

**OBJECTIF 2 : FAIRE DU RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU FRANÇAIS UN OBJECTIF PRIORITAIRE DE TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

LEVIER N°4 : Harmoniser les pratiques

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Moyenne à l'épreuve écrite de français</p> <p>Moyenne à l'épreuve orale du DNB</p>                      |
|         |        | <p>Nombre de projets de liaison école-collège-lycée autour de cet enjeu</p>                                |
|         |        | <p>Nombre de projets interdisciplinaires : français + autres</p> <p>Livres prêtés par le CDI/ élève/an</p> |
|         |        |  |
|         |        |  |

### OBJECTIF 3 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

LEVIER N°1 : Proposer un projet collectif et développer le sentiment d'appartenance

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de classes à projet en 4<sup>ème</sup></p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant du PASS</p>          |
|         |        | <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Rapport en %<br/>Punitions / élève</p>                                      |
|         |        | <p>Nombre en %<br/>Exclusions de cours / élève</p> <p>% d'élèves<br/>Exclus de cours dans l'année</p>    |
|         |        | <p>Rapport en %<br/>Sanctions / élève</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans un projet de citoyenneté</p> |
|         |        |  |

### OBJECTIF 3 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

LEVIER N°2 : Fédérer autour de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du collège

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de classes à projet en 4<sup>ème</sup></p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant du PASS</p>          |
|         |        | <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Rapport en %<br/>Punitions / élève</p>                                      |
|         |        | <p>Nombre en %<br/>Exclusions de cours / élève</p> <p>% d'élèves<br/>Exclus de cours dans l'année</p>    |
|         |        | <p>Rapport en %<br/>Sanctions / élève</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans un projet de citoyenneté</p> |
|         |        |  |

### OBJECTIF 3 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

LEVIER N°3 : Mettre en place des classes à projets en 4<sup>ème</sup>

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de classes à projet en 4<sup>ème</sup></p>   |
|         |        | <p>Nombre d'élèves bénéficiant du PASS</p> <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Rapport en %<br/>Punitions / élève</p> |
|         |        | <p>Nombre en %<br/>Exclusions de cours / élève</p> <p>% d'élèves<br/>Exclus de cours dans l'année</p>          |
|         |        | <p>Rapport en %<br/>Sanctions / élève</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans un projet de citoyenneté</p>       |
|         |        |  |

### OBJECTIF 3 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

LEVIER N°4 : Conduire des actions de prévention spécifiques

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de classes à projet en 4<sup>ème</sup></p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant du PASS</p>          |
|         |        | <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Rapport en %<br/>Punitions / élève</p>                                      |
|         |        | <p>Nombre en %<br/>Exclusions de cours / élève</p> <p>% d'élèves<br/>Exclus de cours dans l'année</p>    |
|         |        | <p>Rapport en %<br/>Sanctions / élève</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans un projet de citoyenneté</p> |
|         |        |  |

### OBJECTIF 3 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

LEVIER N°5 : Favoriser l'émergence des compétences psycho-sociales des élèves : autonomie, respect, responsabilisation

| ACTIONS | OUTILS | INDICATEURS DE SUIVI   |
|---------|--------|--|
|         |        | <p>Nombre de classes à projet en 4<sup>ème</sup></p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant du PASS</p>          |
|         |        | <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Rapport en %<br/>Punitions / élève</p>                                      |
|         |        | <p>Nombre en %<br/>Exclusions de cours / élève</p> <p>% d'élèves<br/>Exclus de cours dans l'année</p>    |
|         |        | <p>Rapport en %<br/>Sanctions / élève</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans un projet de citoyenneté</p> |
|         |        |  |